

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** INTRASIT BLK 180S
- **Code du produit:** 50270 C
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation**
Siloxane soluble dans l'eau, hydrophobisant, autoréticulant pour les étanchéités horizontales ultérieures
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Heinrich Hahne GmbH & Co. KG
Heinrich-Hahne-Weg 11
45711 Datteln Tel.: 02363/5663-0
- **Service chargé des renseignements:**
Abteilung: Produktsicherheit
Tel.: 02363 5663-0
Email: info@hahne-bautenschutz.de
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
Giftnformationszentrum Nord (GIZ Nord) Universität Göttingen,
Tel.: 0551-19240

SECTION 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS08 danger pour la santé

STOT SE 2 H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes.



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.



GHS09 environnement

Aquatic Acute 1 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP. (suite page 2)

Nom du produit: INTRASIT BLK 180S

(suite de la page 1)

· **Pictogrammes de danger**



· **Mention d'avertissement Danger**

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

(3-(2-Aminoethyl)amino)propyl, Methyl Silsesquioxanes, Methoxyterminated
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine
triméthoxy(méthyl)silane

· **Mentions de danger**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Conseils de prudence**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P304+P312 EN CAS D'INHALATION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

· **2.3 Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Alcoxysilane soluble dans l'eau.

· **Composants dangereux:**

CAS: 145775-27-5	(3-(2-Aminoethyl)amino)propyl, Methyl Silsesquioxanes, Methoxyterminated ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	50-100%
CAS: 1760-24-3 EINECS: 217-164-6	N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1, H317	2,5-10%
CAS: 67-56-1 EINECS: 200-659-6	méthanol ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331; ⚠ STOT SE 1, H370	<2,5%
CAS: 1185-55-3 EINECS: 214-685-0	triméthoxy(méthyl)silane ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317	2,5-10%

FR

(suite page 3)

Nom du produit: INTRASIT BLK 180S

(suite de la page 2)

SECTION 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Après inhalation:**
Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
Le dioxyde de carbone, mousse, poudre sèche, eau pulvérisée. Récipients d'incendie exposés peuvent être refroidis avec de l'eau pulvérisée.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Est elektrostsatische frais peuvent se former pendant le retrait du produit hors du récipient.
Respecter les prescriptions terre.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
A charge de l'appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements protecteurs. Récipients avec de l'eau fraîche et même après le feu est éteint. Saisies / sources d'inflammation possibles. Le plan d'urgence local doit être respectée.
- **Autres indications**
État actuel de notification: A II
Décomposition thermique de ce produit durant un feu ou dans des conditions de chaleur très élevée peut libérer les produits de décomposition suivants: Silice. Oxydes de carbone et traces de composés carbonés. Lorsque la dégradation thermique formaldéhyde. Les composés azotés.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Saisies / sources d'inflammation possibles. Le plan d'urgence local doit être respectée. Les sources possibles d'inflammation doivent être évitées. Si le matériau confinés peuvent être pompés dans un bac de récupération. Essuyer avec une matière absorbante, essuyez ou aspirer et placer dans un récipient avec un couvercle. Le produit déversé un produit extrêmement glissante.
- **6.4 Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

FR

(suite page 4)

Nom du produit: INTRASIT BLK 180S

(suite de la page 3)

SECTION 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Ventilation générale est recommandée. Ne pas respirer les vapeurs. Eviter le contact avec les yeux et les mains.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Garder dans un local bien ventilé ignifuge.
Protéger de la chaleur et de la lumière solaire directe.
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

- **8.1 Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

67-56-1 méthanol (<2,5%)

VME	Valeur momentanée: 1300 mg/m ³ , 1000 ppm
	Valeur à long terme: 260 mg/m ³ , 200 ppm
	risque de pénétration percutanée, (11)

145775-27-5 (3-(2-Aminoethyl)amino)propyl, Methyl Silsesquioxanes, Methoxyterminated (50-100%)

	200 ppm TRGS 900 TWA que le méthanol
--	--------------------------------------

1760-24-3 N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine (2,5-10%)

	200 ppm TWA que le méthanol
	270 mg / m ³ TWA que le méthanol

1185-55-3 triméthoxy(méthyl)silane (2,5-10%)

	50 ppm (8h TWA)
--	-----------------

- **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **8.2 Contrôles de l'exposition**

- **Équipement de protection individuel:**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- **Protection respiratoire:**

Si une bonne ventilation ne est pas nécessaire.

Un respirateur avec filtre à cartouche pour organique vapeurs / poussières doit être porté quand il se agit d'aérosol ou de brouillard peut être généré, par exemple, vaporisation ou autres applications similaires. Si le produit est utilisé en grandes quantités, des espaces confinés ou dans d'autres circonstances où il se approche des limites ou ne sont dépassée, une protection respiratoire appropriée doit être porté. Selon les conditions de travail, un respirateur avec filtre (s) AXP ou porter un appareil respiratoire autonome.

(suite page 5)

Nom du produit: INTRASIT BLK 180S

(suite de la page 4)

Le choix d'un type de filtre dépend de la quantité et le type de produit chimique qui est manipulé au lieu de travail. Appeler pour des renseignements sur les caractéristiques de filtre, le fournisseur de protection respiratoire.

· **Protection des mains:**

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Recommandation: des gants de protection en caoutchouc ou en caoutchouc nitrile.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:** Lunettes de protection hermétiques

· **Protection du corps:** Imperméable combinaison de travail.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales**

· **Aspect:**

Forme: Liquide

Couleur: incolore

· **Odeur:** Caractéristique

· **Changement d'état**

Point de fusion: Non déterminé.

Point d'ébullition: >100 °C

· **Point d'éclair** 27 °C

· **Danger d'explosion:** Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

· **Densité:**

Densité relative à 20 °C 1,05 g/cm³

· **Solubilité dans/miscibilité avec**

l'eau: Entièrement miscible

· **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

· **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Peut réagir avec des agents oxydants puissants.

· **10.4 Conditions à éviter** Peut réagir avec des agents oxydants puissants. Ce produit libère du méthanol.

· **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **10.6 Produits de décomposition dangereux:**

Décomposition thermique de ce produit durant un feu ou dans des conditions de chaleur très élevée peut libérer les produits de décomposition suivants: Silice. Et des traces de dioxyde de carbone partiellement brûlés

Hydrocarbures. Lorsque la dégradation thermique formaldéhyde. Les composés azotés.

FR

(suite page 6)

Nom du produit: **INTRASIT BLK 180S**

(suite de la page 5)

SECTION 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**
- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Un contact répété peut entraîner une sensibilisation et une dermatite allergique.
- **des yeux:** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation:** Sensibilisation possible par contact avec la peau.
- **Autres indications (sur la toxicologie expérimentale):** Nocif en cas d'ingestion.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Si le produit en présence d'air est chauffé à plus de 150 °C, de petites quantités de formaldéhyde peuvent être libérés vapeurs. Les vapeurs de formaldéhyde à des concentrations de l'air <1 ppm nocif par inhalation et provoquer une irritation des yeux et du système respiratoire.

SECTION 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications:**
Le produit est hydrolyse en présence d'eau ou d'humidité, en libérant des composés organosiliciés et de méthanol.
Les siloxanes sont séparés de l'eau par sédimentation ou adsorption sur les boues d'épuration.
Les siloxanes se dégradent dans le sol.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets écotoxiques:**
- **Remarque:**
Ne devrait pas avoir des effets néfastes sur les organismes aquatiques.
Pas de potentiel de bioaccumulation.
- **Remarque:** Ne devrait pas avoir des effets néfastes sur bactéries.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

08 04 09*	déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
-----------	---

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 7)

Date d'impression : 29.05.2015




Révision: 29.05.2015

Nom du produit: INTRASIT BLK 180S

(suite de la page 6)

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

SECTION 14: Informations relatives au transport

· 14.1 No ONU · DOT, ADR, IMDG, IATA	UN1139
· 14.2 Nom d'expédition des Nations unies · ADR · IMDG · IATA	1139 SOLUTION D'ENROBAGE (pas visqueux), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT COATING SOLUTION, MARINE POLLUTANT COATING SOLUTION
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR, IMDG	
 	
· Classe · Étiquette	3 Liquides inflammables. 3
· IATA	
	
· Class · Label	3 Liquides inflammables. 3
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	III
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant: · Marquage spécial (ADR):	Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre)
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Indice Kemler: · No EMS:	Attention: Liquides inflammables. 30 F-E,S-E
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR · Quantités limitées (LQ) · Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels	5L 3 D/E
· "Règlement type" de l'ONU:	UN1139, SOLUTION D'ENROBAGE (pas visqueux), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, 3, III

FR

(suite page 8)

Nom du produit: INTRASIT BLK 180S

(suite de la page 7)

SECTION 15: Informations réglementaires

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H311 Toxique par contact cutané.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H331 Toxique par inhalation.
- H332 Nocif par inhalation.
- H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Acronymes et abréviations:**

- RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
- ICAO: International Civil Aviation Organisation
- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- DOT: US Department of Transportation
- IATA: International Air Transport Association
- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2
- Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3
- Acute Tox. 3: Acute toxicity, Hazard Category 3
- Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4
- Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1
- Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2
- Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1
- STOT SE 1: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 1
- STOT SE 2: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 2
- Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - AcuteHazard, Category 1
- Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 1
- Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2